



PREPARATION A L'HABILITATION DU PERSONNEL NON ELECTRICIEN Chargé de chantier H0-B0-H0V INITIAL UTE C 18-510

OBJECTIFS

Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication UTE C 18-510.

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Toute personne chargée de réaliser des opérations d'ordre non électrique dans des zones à risques électrique.

PRE REQUIS

Aucune connaissance particulière en électricité n'est demandée.

DUREE - LIEUX

1.5 jours (10.5 heures) en inter ou intra.
En centre de formation ou sur site.

METHODE PEDAGOGIE

Exposé théorique et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et vidéos.
Remise à chaque stagiaire d'un document écrit, support de cours, dossier technique.
Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire sur armoire électrique.
Démonstration technique par le formateur, jeux de rôles.

PROFIL DE L'INTERVENANT

Formateur référent en habilitation électrique BT/HT.

VALIDATION

A l'issue de l'application pratique sur site, un avis et un titre d'habilitation sont adressés à l'employeur.
Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 : 3 ans.

PROGRAMME

Notions élémentaires d'Electricité.

- ☛ Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant.
- ☛ Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique.
- ☛ Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit).
- ☛ Classement des installations.
- ☛ Interventions et travaux non électriques en BT.
- ☛ Travaux non électriques en HT.

Comment travailler en sécurité

- ☛ Distances de sécurité, autorisations de travaux.
- ☛ Lecture de la signalisation, principe et exemples de verrouillages.
- ☛ Manœuvres et consignation / rôle des différents intervenants.
- ☛ Matériel de sécurité électrique (outillages et équipements de protection individuelle).
- ☛ Outils électriques portatifs à main (choix du matériel).
- ☛ Outillage non spécifique aux électriciens.
- ☛ Incendies dans les installations électriques, extincteurs et RIA.

Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- ☛ Notions de premiers secours, incendies sur un ouvrage électrique, enceintes confinées.
- ☛ Appliquer les prescriptions de cette habilitation.
- ☛ Définir et mettre en place la zone de travail. Faire appliquer les instructions de sécurité. Assurer la surveillance d'un chantier vis-à-vis du risque électrique. Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

